



MINISTRE DE L'ÉLEVAGE ET DE LA SANTÉ
ANIMALE (MESA)

Projet Elevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)

RELANCE APPEL À MANIFESTATION D'INTERET (Société de conseil)

Intitulé de la mission : Conception et développement système d'information de marché agricole composée d'une bourse agricole et d'une plateforme de services agricole

Numéro de référence : N° 011 /SC/PEAJ/UNC/COORD/RPM.25

Numéro de référence du PPM : CAF-2000004022-0012-CS-CQS

Date de publication : 10 Avril 2025

Date de clôture : 24 Avril 2025 à 12H00 (heure de Bangui)

Le **Gouvernement de la République centrafricaine** a obtenu du Fonds international de développement agricole (FIDA) un financement destiné à couvrir le coût du **Projet Élevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)** et envisage d'en faire partiellement usage pour s'adjoindre des services de conseil dispensés par une société de conseil au titre du poste pour la **Conception et développement d'un système d'information de marché agricole composée d'une bourse agricole et d'une plateforme de services agricole**.

L'utilisation de fonds du FIDA est soumise à l'approbation de ce dernier, selon les modalités et conditions que prévoit l'accord de financement et conformément aux règles, politiques et procédures du FIDA. Le FIDA et ses représentants, mandataires et fonctionnaires sont dégagés de toute responsabilité concernant les actions en justice, procédures, réclamations, demandes, pertes et obligations en tout genre et de toute nature qu'une quelconque partie invoquerait dans le cadre du **Projet Élevage et Appui aux Jeunes (PEAJ)**.

Les services de conseil ("les services") comprennent **la conception et la réalisation système d'information de marché agricole composée d'une bourse agricole et d'une plateforme de services agricole à partir de la plateforme du système d'information de marché agricole conçue dans le cadre du Don CRI. Il s'agit d'une plateforme accessible via un portail web et une application mobile, par sms et centre d'appel gérer par une société de gestion et de commerce internationale avec le trading room facilitant les transactions avec des récépissés d'entreposage, facilitant les services de location des services et d'équipements agricole, facilitant l'identification, le sanitaire, la traçabilité et le suivi des produits d'origine animale, et les marchés à bétails assorti de la production des bulletins hebdomadaires mensuels, trimestriels et semestriels qui reprennent**

l'évolution des prix en fonction des filières et de produits agricoles. Les objectifs étant de : faire le point des solutions en cours de développement en RCA pour la promotion des plateformes d'information et de produits agricoles ; affiner les chaînes de valeurs de valeur des filières animales et végétales qui seront pris en compte dans la plateforme de bourse agricole ; faire le point des entrepôts et parcs à bétails et conduire un processus pour agréer les entrepôts, parcs et entrepreneurs pour qu'ils délivrent les récépissés d'entreposage des produits assorti des chartes d'entreposage ; élaborer les récépissés d'entreposage à valider avec les banques et avec les opérateurs de téléphonie mobile pour assurer les transactions ; identifier les marchés de références des produits pour la collecte des données ; finaliser la mise en place de la plateforme de marché développée dans le cadre du Don CRI pour en faire une véritable bourse agricole avec la mise en place d'une société de gestion et commerce internationale pour gérer le trading room ; recruter et former les traders et des assureurs ; proposer les business plan sur les produits agricole et d'élevage pour démontrer le PNL profondeurs potentiel prédiction pour démontrer la rentabilité viabilité de la bourse agricole ; former le personnel de collecte d'information des prix sur les marchés ; renforcer les capacités du comité de collecte de données pour assurer la gouvernance, l'alimentation de la base de données du système d'information en étroite collaboration avec les parties prenantes du Projet et les Ministères concernés de l'Elevage, l'agriculture, de l'économie numérique, du Commerce, des finances etc. ; développer une plateforme de services agricole de location de matériel et équipements suivant les modèles de Uber, de Vaya TroTro ou de Hello tracteur ; former l'équipe de gestion de la bourse agricole de l'administration de la plateforme de services agricole ; définir une politique de sécurisation de la plateforme et des données collectées ; développer un modèle d'affaire pour la durabilité de la bourse et de la plateforme de gestion de services agricole de location de matériel et équipements est défini avec les KPI de mesures de performances.

Le présent appel à manifestation d'intérêt fait suite à l'avis général de passation de marchés publié dans le système du FIDA le 04/11/2024 et dans la presse écrite DEMOCRATE N°5785, et OURAGAN N°812, NDJONI SANGO N°488 le 11/12/2024

L'Unité Nationale de Coordination du Projet Elevage et Appui aux Jeunes ("le client") invite à présent les sociétés de conseil admissibles (les "sociétés de conseil") à manifester leur intérêt pour la fourniture des services en question. Les sociétés de conseil intéressées sont tenues de donner des informations attestant qu'elles possèdent les qualifications requises et l'expérience nécessaire en la matière pour dispenser ces services. Les sociétés intéressées sont tenues de compléter le modèle relatif à la manifestation d'intérêt auquel renvoie le lien ci-après <https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.et de l'envoyer à l'adresse indiquée ci-dessous.

Nous attirons l'attention des sociétés de conseil intéressées sur la Politique du FIDA en matière de lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme¹ et sur la Politique révisée du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans ses activités et opérations². Cette dernière énonce les dispositions arrêtées par le FIDA concernant les pratiques répréhensibles. Le FIDA s'efforce par ailleurs de faire en sorte que ses activités et opérations se déroulent dans un environnement de travail sain, à l'abri de tout harcèlement,

¹ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:

<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/41942012>

² Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:

<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40189695>.

notamment sexuel, et de toute exploitation ou atteinte sexuelle, comme le précise sa Politique en matière de prévention et répression du harcèlement sexuel et de l'exploitation et des atteintes sexuelles³

La société de conseil ne peut être en situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel. Toute société de conseil qui serait en pareille situation sera écartée, sauf approbation expresse du Fonds. Un conflit d'intérêt est présumé exister dès lors qu'une société de conseil, les membres de son personnel ou les sociétés qui lui sont affiliées a) entretiennent des relations qui leur permettent d'avoir indûment connaissance d'informations non divulguées concernant ou affectant le processus de sélection et l'exécution du marché, b) répondent à plusieurs appels à manifestation d'intérêt dans le cadre de la présente procédure de passation de marchés, c) ont des liens professionnels ou familiaux avec un membre du conseil de direction de l'acheteur ou du personnel de ce dernier, avec le Fonds ou ses agents, ou avec quiconque a pris ou pourrait raisonnablement prendre part, directement ou indirectement, à i) l'établissement du présent appel à manifestation d'intérêt, ii) au processus de sélection pour le marché concerné, ou iii) à l'exécution de ce dernier. Les sociétés de conseil sont en permanence tenues de faire état de toute situation de conflit d'intérêts réel, potentiel ou raisonnablement perceptible comme tel qui apparaîtrait lors de l'établissement de la manifestation d'intérêt, du processus de sélection ou de l'exécution du marché. La non-divulgaration de telles situations peut notamment entraîner l'exclusion de la société de conseil, la résiliation du marché ou toute autre mesure appropriée en application de la Politique du FIDA en matière de prévention de la fraude et de la corruption dans le cadre de ses activités et opérations.

Les sociétés de conseil seront sélectionnées selon la **méthode de sélection fondée sur la Qualification du Consultant (QC)** expliquée dans le Guide pratique de passation des marchés consultable sur le site web du FIDA, à l'adresse suivante :

<https://www.ifad.org/fr/project-procurement>.

Les critères de présélection sont les suivants :

La société de conseil recherchée pour cette mission doit justifier les qualifications suivantes :

- **Avoir au moins 10 ans d'expérience dans la conception et réalisation d'application web et mobile (15 points)**
- **Avoir déjà conduit au moins 3 missions similaires (45 points ; 15 points par mission)**
- **Avoir une solide expérience technique dans la mise en place de de système d'information de marché ou de plateforme e-commerce (20 points ; 2 missions de référence requises, 10 points par mission)**
- **Avoir une solide expertise en système d'information intégré et l'usage de la technologie dans l'agriculture de précision (10 points ; une mission requise)**
- **Avoir une solide expérience des outils de gestion du site web (CRM, CMS...) et des langages de développement web open source (5 points)**
- **Avoir une très bonne connaissance des bases de données relationnelles (5 points)**

Des sociétés de conseil peuvent constituer entre elles des associations sous la forme d'une co-entreprise ou d'un cabinet proposant des activités de conseil en sous-traitance afin d'être mieux qualifiées.

³ Cette politique est exposée dans le document consultable à l'adresse suivante:

<https://www.ifad.org/fr/document-detail/asset/40738506>

Toute demande d'éclaircissements concernant le présent appel à manifestation d'intérêt devra être envoyée par courriel à l'adresse ci-après : Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com avec copie à Yokadouma.athena@peaj-mesa.com et ngaiwoo99@gmail.com le **21 Avril 2025** au plus tard. Le projet répondra à toutes les demandes d'éclaircissements avant le **24 Avril 2025 12H00 (heure de Bangui)**

Les manifestations d'intérêt doivent être remises sous forme écrite et en français. Elles devront être soumises en physique (en quatre exemplaires) ou par courrier électronique à l'adresse ci-après **le 22 Avril 2025 12H00 (heure de Bangui)** au plus tard.

Adresse : Ministère de l'Élevage et de la Santé Animale Rue Durant FERTE, BP 1509 Bangui (RCA) / Unité Nationale de Coordination/PEAJ

À l'attention de : **La Coordinatrice du Projet Elevage et Appui aux Jeunes**

Téléphone : (+236)72505310/ (RPM)

Courriel : Gaiwoo.nelson@peaj-mesa.com avec copie à Yokadouma.athena@peaj-mesa.com et ngaiwoo99@gmail.com

La Coordinatrice



Athéna Sandrine YOKADOUMA